

Année scolaire : 2019-2020

CONSEIL D'ECOLE

PROCES-VERBAL

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU RPI concentré BOULLERET-SAINTE GEMME
du mardi 19 novembre 2019

Adresser : - 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire aux maires

NOM	PRESENT	EXCUSE
M. BILLEBAULT Michaël, Inspecteur de l'Education Nationale		X
Directrice de l'école - Présidente : MAUPAS Nathalie	X	
Enseignantes de l'école : LHERBET Virginie, JORSIN Fabienne, MARECHAL Carole, ROBIN Fanny, DELCOURT Noémie, CORMIER Sophie, BOUZID Hannifa, BAZIN Stéphanie		Mme DELCOURT Mme BAZIN
Représentant du RASED : LOMBARD Suzel (psy. Scolaire)		X
Représentants des parents d'élèves titulaires : ROY Axelle, FACHARD Gaëlle, FOUCHER Laëtitia, VERGNAUD Yvonnice, DUFAY Rudy	X	Mme FACHARD
Maire des communes : BELLANGER Christine, BILLAUT Jean-Louis	X M. BERTHIER (maire adjoint de Ste Gemme)	Mme BELLANGER
Conseillers municipaux : RAIMBAULT Agnès, REVERDY Nelly	X	Mme REVERDY
Délégués départementaux de l'Education nationale : GOUMAIN Christian	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du RASED		X
Médecin scolaire		
Infirmière scolaire		
Assistante sociale		
ATSEM : BONNARD Stéphanie, PABIOT Corine, ARQUILLERE Aurélie	X	Mme BONNARD Mme PABIOT Mme ARQUILLERE
Maître de l'ELCO		
EVS/AESH : DOMENGER Chantal, BEILLARD Brigitte		Mme DOMENGER Mme BEILLARD
Personne privée		
Conseillers municipaux : ROUSSET Jean-François, PINARD Laurent, REZARD Jean-Paul, VINCK Gaëlle, REGOUBY Elodie		Mme REGOUBY Mme VINCK

Procès-verbal établi le 26 novembre 2019

La présidente, directrice de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : N. MAUPAS

Nom : F. Robin

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 27/06/19.

Rôle et attribution du conseil d'école, présentation du règlement intérieur de ce conseil.

Point sur la rentrée 2019 : Effectifs, organisation pédagogique.

Présentation des résultats des évaluations CP et CE1.

Approbation du règlement intérieur et de ses annexes.

Modification des modalités de vote des prochaines élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Présentation des PPMS, bilan des exercices PPMS et incendie.

Bilan succinct de l'Amicale des Parents d'Elèves.

Présentation des activités périscolaires.

Bilan financier des coopératives scolaires de Ste Gemme et de Boulleret.

Projets pour l'année en cours et bilan des sorties USEP.

Actions des municipalités.

Questions diverses.

Heure de début de séance : 18 h 03

Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école (27/06/19)

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme ROBIN

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

1. PRESENTATION DU CONSEIL : SES MEMBRES/SON RÔLE :

Présentation du règlement du conseil d'école.

Mme Maupas présente le règlement du conseil d'école, communiqué les jours précédents à l'ensemble de ses membres et rappelle la composition du conseil, son rôle, ses attributions au sein de l'école.

Un procès-verbal du conseil d'école est dressé à l'issue de la réunion, adressé à l'inspecteur et aux maires, affiché sur les panneaux d'affichage des écoles. Mme Maupas rappelle que le compte-rendu du conseil d'école figure sur le site internet de la mairie de Boulleret afin que tous les parents d'élèves en aient connaissance.

Approbation du règlement du conseil d'école

Pour	<input checked="" type="checkbox"/>
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

2. POINT SUR LA RENTREE 2019 :

EFFECTIFS, ORGANISATION SCOLAIRE :

REPARTITIONS PAR CLASSE

REPARTITION 2019-2020	
CM1/CM2 (Fanny ROBIN)	18+13 =31
CE2 (Nathalie MAUPAS et Carole MARECHAL le vendredi)	23
CP / CE1 (Sophie CORMIER)	10 +14 = 24
GS / CP (Virginie LHERBET)	19+6 = 25
PS/MS (Fabienne JORSIN)	15+18= 33

Z.I.L. : Noémie Delcourt

L'équipe pédagogique a choisi de réunir les 31 élèves de CM dans une même classe. En contrepartie, un groupe de 4 ou 5 élèves vient travailler le matin en français et en mathématiques dans la classe de CE2. Le groupe d'élèves n'est pas toujours le même suivant les jours, les activités, les besoins des élèves. Cette organisation permet d'apporter des aides pédagogiques.

A la rentrée, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale a procédé à un comptage des élèves, 135 enfants ont été recensés. Une aide pédagogique à mi-temps a été allouée à notre RPI. Mme Bouzid, enseignante, a été nommée sur ce poste. Elle travaille tous les après-midi à Boulleret, deux fois par semaine avec les GS, deux fois avec les MS et quatre fois avec les CM. Ceci permet aux autres enseignantes d'avoir des groupes moins importants, de réaliser des échanges de service. Deux fois par semaine, Mme Lherbet enseigne la phonologie à tous les CP et Mme Cormier, pendant ce temps, n'a que le groupe de CE1.

Le 19 novembre, le total des élèves sur le RPI Boulleret-Ste Gemme est de 136 élèves. Moyenne par classe : 27.

A noter que 3 élèves vont déménager en janvier.

Les effectifs sont importants. L'Inspection Académique procède à une prévision des effectifs pour la rentrée 2020, du 14 au 26 novembre. Les enfants nés en 2017 sont au nombre de 20 élèves pour Boulleret et 2 élèves pour Ste Gemme. Ceux nés en 2018, 5 enfants sur Boulleret et 1 enfant sur Ste Gemme. Les classes du RPI étant composées de cours doubles, avec des effectifs élevés, elles deviennent des classes plus difficiles à gérer.

Le conseil d'école souhaiterait sensibiliser la direction académique quant à l'importance du nombre d'élèves prévus à la rentrée prochaine.

5. PRESENTATION DES RESULTATS DES EVALUATIONS CP et CE1

Présentation des évaluations nationales CP :

Elles ont eu lieu fin septembre, les enseignantes ont décidé de décloisonner, permettant ainsi le passage des évaluations de tous les CP en même temps et de faire de même pour les CE1.

Les difficultés rencontrées en mathématiques par certains élèves concernent la résolution de problèmes (un seul élève est à 50 % de réussite en mathématiques, les autres sont au-dessus). En français, des difficultés sur la

reconnaissance des lettres et des sons qu'elles produisent ainsi que sur la lecture de mots ont été repérées pour quelques élèves.

Ces observations sont les mêmes dans les deux classes. C'est une évaluation qui est passée en début de CP sur les acquis de fin de grande section, elle permet de repérer les difficultés et de mieux les accompagner. Il s'agit d'une aide pour les enseignantes. Les parents des enfants en difficulté ont été reçus par les enseignantes afin de proposer différentes aides à leurs enfants, dont les APC.

Présentation des évaluations nationales CE1 :

Deux enfants ont rencontré des difficultés sur la résolution de problèmes, sur le sens de la soustraction. Des réussites sont également à noter, certains élèves enregistrent 100% de réussite à plusieurs exercices. Dans l'ensemble, Mme Cormier annonce que les résultats sont satisfaisants.

6. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Les membres du conseil ont pu prendre connaissance du règlement intérieur de l'école et de ses annexes, chartes de la laïcité, chartes internet, avant le conseil d'école. Un ajout concernant l'obligation de l'instruction dès l'âge de trois ans a été stipulé ainsi qu'un paragraphe relatif à l'obligation d'assiduité en PS et ses aménagements possibles. Ces documents seront portés à la connaissance des familles qui devront les signer par l'intermédiaire de pochettes qui circuleront entre les enfants afin d'éviter les nombreuses photocopies et le gaspillage de papier. Lecture est faite des différentes annexes.

M. Berthier demande si le nom de RPI Boulleret-Ste Gemme peut être écrit sur le règlement plutôt que règlement de l'école de Boulleret. Mme Maupas répond qu'elle demandera à l'Inspection et corrigera en fonction de la réponse.

Approbation du règlement intérieur de l'école de Boulleret

Pour	x
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

7. Modification des modalités de vote des prochaines élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Cette année, deux parents ont voté au bureau de vote. Mme Maupas propose de modifier les modalités de vote pour l'année prochaine comme la loi l'autorise depuis cette année. Seul le vote par correspondance aura lieu aux prochaines élections de représentants de parents d'élèves.

Approbation des nouvelles modalités de vote pour les élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Pour	x
Contre	<input type="checkbox"/>
Abstention	<input type="checkbox"/>

8. PRESENTATION DES PPMS MISE EN SURETE et PPMS ATTENTAT/INTRUSION PUIS BILAN EXERCICES PPMS ATTENTAT/INTRUSION et INCENDIE :

Mme Maupas informe que les services de gendarmerie vont contribuer à l'élaboration des PPMS. Ces derniers sont à refaire suite à la construction de l'école maternelle et l'installation des élèves de CP-CE1 dans la classe du bas de l'école élémentaire.

La directrice relate le déroulement des exercices PPMS attentat/intrusion menés le 17 octobre à Boulleret. Les enfants ont réagi, dans l'ensemble, de façon favorable.

La durée de confinement chez les maternelles a été de 4 min pour les PS-MS et de 7 min pour les GS-CP, les enfants devaient être cachés et silencieux. Les classes sont insonorisées donc des difficultés à entendre le signal sont intervenues. Les axes d'amélioration figurant dans le rapport de cet exercice sont de prévoir une alarme distincte de celle de l'incendie et de placer les clefs des portes des classes près de l'entrée des classes et toujours au même endroit, pour ne pas avoir à les chercher. Les enseignantes doivent penser à fermer les trois portes donnant sur la classe.

En élémentaire, la durée de l'exercice a été de 7 min de confinement. Tous ont constaté qu'il faisait très chaud. Le problème de l'alarme se pose également dans ces deux bâtiments. Le silence n'était pas total, lorsque les enfants sont sous leur table et qu'ils changent de position, ils bougent malencontreusement leur chaise, ce qui engendre des bruits. Avant de se cacher sous les tables, il faudrait penser à pousser les chaises pour ne pas les heurter. Pour toutes les classes le signal a été entendu.

Les exercices d'évacuation incendie ont eu lieu le 13 /09/2019 à Boulleret. Le temps d'évacuation a été de 1 min 05 secondes en élémentaire et de 1 min 34 secondes, en maternelle.

8. BILAN SUCCINCT DE L'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) :

L'APE organise la garderie scolaire et propose diverses manifestations tout au long de l'année ainsi que des ventes d'objets :

Le loto le 11 novembre fut une belle réussite, la salle du foyer rural affichait complet.

Action à venir : vente de sapins de Noël qui seront distribués le 6 décembre lors d'une fête de Noël dans la cour de l'école. Différents stands et des surprises seront proposés (avec tombola)

Une soirée (boulettes) dansante est prévue le 21 mars.

La fête de l'école est envisagée pour fin juin, la date reste à définir.

L'APE réfléchit à l'organisation d'un tournoi de pétanque.

L'association œuvre chaque année avec un vrai dynamisme très profitable aux enfants de l'école. Elle apporte un soutien financier aux différents projets pédagogiques. Cette année encore l'APE verse 5000 euros à la coopérative scolaire.

9. ACTIVITES PERI-SCOLAIRES :

La Maison des jeunes propose des activités le mercredi, le soir et durant les vacances scolaires.

Elle met en place de l'aide aux devoirs, tous les soirs de la semaine.

10. BILANS FINANCIERS :

Bilan financier de la coopérative scolaire de Ste Gemme : un chèque de 400 € a été offert par le comité des fêtes pour la sortie de fin d'année de cette classe. Mme Cormier renouvelle ses remerciements au comité des fêtes.

En raison de la création du RPI concentré, les comptes de cette coopérative ont été clôturés. Les 251,44 € restants (118,48 euros sur le compte et 132,96 en caisse) ont été versés à la coopérative scolaire de Boulleret.

Bilan financier de la coopérative de Boulleret : le solde en banque est de 8169 euros 37 centimes. Le chèque de 5000 € de l'APE sera réparti par les enseignantes en fonction des différents projets de classes.

Mme Maupas présente le bilan financier de la coopérative scolaire.

11. BILAN DES ACTIONS ET PROJETS POUR L'ANNEE EN COURS :

Inauguration de l'école maternelle :

Le vendredi 18 octobre, l'école maternelle a été inaugurée par M. Blanquer, ministre de l'Education nationale.

Après la visite des trois classes de l'école élémentaire dans lesquelles il a salué les élèves et les enseignantes, le ministre a coupé le ruban tricolore devant la nouvelle école maternelle en présence des familles et d'élus. Lors

de sa visite M. le ministre a invité les élèves au ministère et M. le député les a conviés à l'Assemblée Nationale. Durant son discours, M. Blanquer a annoncé la création d'une classe bilingue à l'école de Boulleret.

Commémorations du 11 novembre :

Les élèves du RPI ont participé activement aux commémorations du 11 novembre : chant de La Marseillaise et lectures aux monuments aux morts de Ste Gemme et de Boulleret. Ils s'y sont retrouvés nombreux.

Visite de l'Assemblée Nationale et du Ministère de l'Education Nationale :

Le 12 novembre, suite à l'invitation de M. Ministre, les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont rendus au ministère de l'Education Nationale pour assister à la commémoration du 11 novembre. Suite à cette cérémonie, ils ont visité l'hôtel de Rochechouart. Le matin, ils ont découvert le Palais Bourbon. M. le député les a rejoints dans l'hémicycle pour leur faire découvrir son rôle de parlementaire.

Lors de ces visites les élèves ont été attentifs, respectueux et motivés.

Ecole et cinéma :

Les classes de Mme Lherbet et Mme Cormier participent au projet « école et cinéma ». Trois projections seront proposées : la 1^{ère}, le 9 décembre avec deux courts métrages « CRAC » et « L'homme qui plantait des arbres ».

Lecture d'un Kamishibai

Une personne de la médiathèque de Savigny est venue lire un kamishibai, le 26 novembre aux élèves de cycle 1 et 2, sur le thème du cirque.

Découverte des énergies

La centrale de Belleville a proposé une animation aux élèves de CE2-CM1-CM2 sur les énergies. Après un temps de présentation, les élèves ont participé à deux jeux : « questions pour un neutron » et « la course aux électrons ». Cette sortie a été entièrement financée par la centrale.

Rencontres USEP du 1^{er} trimestre :

- découverte sports nouveaux CE2 au CM2 le 8/10/2019 au stade de Boulleret.
- Jeux traditionnels cycle 2 le 05/12/2019 au gymnase de Boulleret.
- handball cycle 3 le 10/12/2019 au gymnase de Boulleret en dehors du temps scolaire

Piscine :

Les classes de cycle 2 et 3 ont terminé les séances de piscine la première semaine de novembre.

A noter, beaucoup de parents bénévoles ont passé les agréments vélo et natation. Les enseignantes remercient tous ces accompagnateurs sans qui les séances n'auraient pas lieu.

Actions à venir

- Le père Noël sera présent en maternelle le dernier jour de classe de décembre. En primaire, les Maires des communes procéderont à la distribution des livres de Noël.
- Mme Lherbet présente un autre projet, « les 100 jours », qui consiste à faire compter les jours d'école aux enfants. Il vient renforcer le travail de numération grâce à la manipulation de pailles représentant les jours et la découverte de groupements par 10. Le centième jour, c'est-à-dire le 5 avril, toutes les classes du RPI seront invitées à l'occasion d'une fête, à réaliser des défis, des collections, des épreuves sportives et artistiques sur le thème de 100. Les parents seront également conviés. Une exposition au complexe sportif clôturera ce projet. Normalement le 6 avril

Projet Eco école sur le thème des solidarités :

Les élèves de CE2-CM ont participé à l'opération « mets tes baskets et bats la maladie » en faisant la dictée d'ELA. Un sportif de haut niveau porteur d'un handicap, Jean-Pierre Nembrot et M. Billaut ont dicté le texte aux élèves qui étaient en binômes. Suite à cet exercice, les élèves de GS au CM2 ont pris part à un débat sur les handicaps.

Le vendredi de la semaine seniors, les CM1-CM2 iront faire une dictée intergénérationnelle (un CM avec un sénior)

L'école souhaiterait devenir refuge LPO.

12. ACTIONS DES MUNICIPALITES :

M. Berthier annonce que les élus de Ste Gemme souhaiteraient que le nom de l'école soit choisi avant la fin des mandats et que ce soit un choix des enfants. M. Billaut dit que conformément à l'agenda 21, l'école portera le nom d'une femme vivante qui puisse apporter ses compétences à l'équipe enseignante et aux élèves.

M. Billaut adresse ses remerciements à toute l'équipe enseignante pour le déménagement de la classe de Ste Gemme et de l'école maternelle. Les équipes des employés communaux de Boulleret et l'employé municipal de Ste Gemme ont été mobilisés et ont tout déménagé en un été.

Mme Maupas remercie également M. le maire qui a été moteur sur cette action.

Le plan bibliothèque financé pour moitié par l'Education Nationale et pour l'autre par les mairies, à hauteur de 3000 €, vient d'être réalisé. Les enseignantes ont travaillé en collaboration avec la librairie de Cosne, « Page 58 » qui vient de livrer la commande de livres.

M. Billaut annonce que le plan ENIR 2 (école numérique innovante et ruralité) avance : la commande du matériel est en cours et l'installation est programmée avant la fin de l'année.

Mme Maupas remercie au nom de l'équipe enseignante les municipalités de Boulleret et de Ste Gemme pour le budget attribué à l'école primaire, qui permet à tous de travailler dans de très bonnes conditions.

13. QUESTIONS DIVERSES :

Un parent d'élève demande s'il y aura des photos individuelles. Mme Maupas répond qu'un photographe d'Argent-sur-Sauldre, M. Montagu viendra à l'école le 28 novembre.

Il n'est pas parvenu de question avant le conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h42.